



Centre d'art | île MoulinSart

APPEL À CANDIDATURES

AFTER PULS'ART #4

6 et 7 juin 2015

Fillé-sur-Sarthe (72)

Le Centre d'art de l'île MoulinSart invite les artistes qui le souhaitent à participer à la 4^e édition de l'After Puls'Art, à Fillé-sur-Sarthe (72), en réalisant une ou plusieurs œuvres en direct le samedi 6 juin et le dimanche 7 juin 2015.

Le Centre d'art de l'île MoulinSart

Le Centre d'art de l'île MoulinSart, à Fillé-sur-Sarthe, est un lieu de création et de diffusion de l'art contemporain depuis 2008. Implanté au cœur d'un site naturel, dans l'ancienne grange à grains d'un moulin remis en activité, le Centre d'art accueille de mars à octobre des artistes en résidence et des expositions qui prennent place en son sein et aussi en extérieur.

Le Centre d'art propose des échanges avec les artistes en résidence, des visites accompagnées, des ateliers de pratique artistique, ainsi que des actions hors les murs telles qu'un cycle de conférences en lien avec sa programmation et des interventions d'artistes en milieu scolaire ; autant d'actions de médiation pour accompagner les publics dans la découverte de l'art contemporain.

Le Centre d'art de l'île MoulinSart est géré par la Communauté de communes du Val de Sarthe. Il reçoit le soutien de l'État – Préfet de la région Pays de la Loire – Direction régionale des affaires culturelles et de la Région des Pays de la Loire.

L'After Puls'Art

Chaque année, début juin, le Centre d'art de l'île MoulinSart propose un événement en partenariat avec la manifestation internationale d'art contemporain Puls'Art qui se tient depuis plus de 20 ans au Mans.

L'After Puls'Art, organisé à Fillé-sur-Sarthe, a pour objectif la rencontre privilégiée entre les artistes et le public. Le principe est de proposer au public d'assister à des créations artistiques en direct, grâce à la présence d'artistes venus transformer le site en atelier à ciel ouvert le temps d'un week-end.

Pour le public, il s'agit aussi de participer, en s'initiant à une pratique par le biais d'ateliers ou aux côtés d'un artiste au travail.

L'événement se déroule en extérieur, bénéficiant du cadre remarquable de l'île MoulinSart. Le samedi soir, le restaurant de l'île MoulinSart propose un repas dans une ambiance festive.

En 2014, plus de 2 000 visiteurs ont sillonné les allées de l'île MoulinSart.

Aperçu de l'édition 2014 :

<http://www.ile-moulinsart.fr/24/04/2014/after-pulsart-4/>

Profil

Artistes professionnels, engagés dans une démarche de création contemporaine.

Artistes désireux de « rencontrer » le public.

Conditions générales

Un contrat spécifiant les engagements de la Communauté de communes du Val de Sarthe et de l'artiste (ou du collectif) accueilli sera établi.

- ▷ **Lieu** / Les artistes retenus auront à leur disposition des espaces couverts, en extérieur, répartis sur l'île MoulinSart.
- ▷ **Matériel** / Dans la mesure du possible et en fonction des besoins, le matériel sera fourni. Les fournitures nécessaires devront être mentionnées précisément dans la fiche technique du dossier de candidature. (L'artiste peut, s'il le souhaite, présenter des œuvres réalisées antérieurement à l'événement.)
- ▷ **Déplacement** / Dans la mesure du possible et en fonction des besoins, un défraiement du trajet aller-retour sera envisageable.
- ▷ **Présence** / La création en direct a lieu le samedi 6 juin en après-midi et le dimanche 7 juin toute la journée.
- ▷ **Logement** / Un logement pourra être mis à disposition dans la limite des places disponibles.
- ▷ **Repas** / Les repas du samedi midi et soir et du dimanche midi seront pris en charge par l'organisateur.
- ▷ **Communication** / Une édition de l'événement présentant les artistes participants sera réalisée. Un nombre d'exemplaires leur sera remis.

Modalités de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre :

- **Une présentation du travail de l'artiste (CV, visuels, textes, article de presse, etc.).**
- **La fiche technique remplie.**

Dossier à envoyer **avant le 30 janvier 2015** par courrier ou par mail :

Communauté de communes du Val de Sarthe

27 rue du 11 novembre
72210 La Suze-sur-Sarthe

centre.art@cc-valdesarthe.fr

Les dossiers seront étudiés par un comité artistique composé de professionnels des arts plastiques ainsi que d'élus de la Communauté de communes Val de Sarthe. Tout dossier incomplet ne sera pas étudié. Chaque candidat recevra une réponse avant le 15 février 2015.

Contact

Gaëlle Manach, Médiatrice culturelle / 02 43 57 05 10 / centre.art@cc-valdesarthe.fr

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Tél : Email :

Site internet / blog :

Siret ou n° Maison des artistes :

Démarche artistique :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Note d'intention pour l'After Puls'Art #4 :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Liste des matériaux nécessaires, y compris l'outillage :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Besoins : eau électricité

Hébergement : vendredi soir samedi soir dimanche soir aucun

Remarques :

.....